

CONFERENCE NATIONALE Égalité-Université à Toulouse

16/17 juin 2011

Rappel des objectifs de la Conférence nationale

Cette conférence nationale qui a réuni l'ensemble des chargé-e-s de mission de universités de France à Toulouse avait comme objectifs principaux:

- la mise en œuvre de la charte égalité votée par la CPU dans les différentes universités
- ▶ Le lancement de la Charte Égalité votée à Toulouse
- ▶ Le lancement de la Conférence Permanente des chargé-e-s de mission à l'Égalité et Diversité -CPED –
- ▶ Mise en commun des pratiques transversales sur le thème : Territoire- Egalité



NORIA BOUKHOZBA CHARGÉE DE MISSION À EGALITÉ FEMMES-HOMMES À UTM – MCF à IUFM

Jeudi matin

Ouverture par Daniel Filâtre - Président de l'Université de Toulouse II-le Mirail



DANIEL FILÂTRE, PRÉSIDENT DE L'UNIVERSITÉ DE TOULOUSE II-LE MIRAIL

Rappel une longue tradition d'excellence scientifique, articulant recherche, enseignement général et professionnel sur les rapports sociaux de sexe, doublée d'une expertise en matière de parité, grâce aux acquis des anciennes missions «Égalité des chances hommes – femmes»

- ▶ L'enjeu des politiques d'égalité au niveau local
- ▶ La direction de l'université souhaite réinvestir une politique clairement affichée et volontariste de promotion de l'égalité entre les femmes et les hommes à l'UTM en ayant adoptée la Charte Égalité et en nommant une Chargée de mission
- ▶ 2012 – Toulouse-Le-Mirail fêtera ses 30 ans de « recherche d'études féministes »

Présentation de la charte Égalité votée par la CPU par Vincent Berger – Paris Diderot

Rappel des grands axes de la charte

- ▶ Gouvernance
- ▶ Gestion et évolution des carrières
- ▶ Enseignement/recherche
- ▶ Vie universitaire



VINCENT BERGER – PRÉSIDENT DE L'UNIVERSITÉ PARIS DIDEROT ET PILOTE DU GROUPE « ÉGALITÉ » COMMISSION DES MOYENS. CPU

La nécessité d'impulser cette dynamique dans les autres universités à travers un « atelier égalité »



Questions du public

► La nécessité de mettre en place un véritable service égalité doté de moyen humain et financier. C'est aussi l'idée de sortir du militantisme et d'aller vers un service institutionnel

► La politique d'égalité pour lui donner toute sa force doit émaner des pouvoirs décisionnels et plus précisément de la présidence. C'est le où la présidente qui doit impulser cette politique. Il est donc nécessaire et souhaitable de sensibiliser les acteurs et actrices des différents services et composantes à travers un courrier écrit par le président ou la présidente ce qui aura pour effet de renforcer la communication.

► Un constat récurrent dans toutes les universités représentées, la tâche s'avère ardue.

Un autre constat : Même quant une université affiche une politique volontariste de la présidence néanmoins elle constate une faible représentation de directrice de laboratoire.

Présentations par les chargées de Mission de leurs actions au sein de leur Université

Université Paris 7 – Laure Bonnaud «Constater, Prévenir et Agir»

Le pôle Egalité Femmes-Hommes créé en octobre 2010, est un service de l'Université Paris Diderot, seul service universitaire dédié à l'égalité en France. Il a pour missions de sensibiliser et d'informer l'ensemble des acteurs et actrices de l'université.

Trois mots clés marquent ce service.

Constater :

Produire des états des lieux statistiques sexuées : Personnel ; Etudiant-e-s, EC et Biatos.

Prévenir :

- Sensibiliser, informer l'ensemble des acteurs-trices, diffuser les données statistiques sexuées.
- Prévenir toutes formes de violence ou conflit.

Agir :

- Présentation d'un plan d'action 2011-2012 comportant 18 mesures phares
- Mise en place d'une démarche qualité.
- Mise en place d'un guide de bonnes Pratiques.



LAURE BONNAUD - MCF

Université de Strasbourg :

Isabelle Kraus

« Convaincre par la preuve »

L'université de Strasbourg centre ses actions essentiellement sur les membres du personnel, les Enseignant-e-s- / Chercheur-es et les Biatoss.



ISABELLE KRAUS : MCF

La mission a engagé une réflexion et une analyse sur les congés maternité et paternité pour les différentes catégories. La mission s'interroge aussi sur la mise en œuvre d'un réseau des carrières conjointes étant donné l'emplacement géographique de l'université.

Université Lille 1 - Laurence Marsalle

« C'est en faisant que l'on agit »

Bref rappel pour nous signaler que la charte a été votée en 2008 en fonction des besoins d'une université scientifique.

Plusieurs actions ont vu le jour comme la naissance d'une crèche et la mise en place d'une sensibilisation des étudiant-e-s à travers des données statistiques



LAURENCE MARSALLE - MCF

Université Toulouse II-le Mirail -

Karen Meschia

« Partir des constats pour sensibiliser »

Toulouse II-le Mirail a une longue histoire et à travers une courte mission exploratoire, elle dresse un état des lieux et met en regard les données de 2005 avec celles d'aujourd'hui. Ce premier constat met en lumière certaines évolutions positives, d'autres moins.... Ses actions concernent les trois publics : Personnel enseignant-e-s/Chercheurs, Les Biatoss, et bien sûr les étudiant-e-s.

En tant qu'Université SHS, l'UTM reflète la situation au plan national, avec une présence féminine majoritaire, mais



KAREN MESCHIA : MCF

une répartition très inégale pour le personnel, selon la catégorie d'emploi et pour les étudiant-e-s selon la discipline et le niveau d'étude.

Un constat : Faciliter l'accès des femmes au doctorat passe aussi par une amélioration des conditions matérielles qui freinent celle-ci.

Université Claude Bernard Lyon 1 :

Philippe Liotard

La mission pour l'égalité à Lyon 1 c'est :

► Une équipe plurielle : personnels enseignants, Biatoss, étudiant-e-s.

► Des réunions régulières.

► Un bureau et un centre de documentation sur l'égalité dans l'enseignement supérieur en Europe et la prévention des stéréotypes.

► Le fond documentaire Aspasia spécialisé dans les questions de genre.

Quelques actions clés :

• Rédaction de la charte pour l'égalité : affirmation de principe ; Lyon 1 à la CPU

• Information : Le site, Le blog, Twitter, facebook

• Prévention des violences auprès des étudiant-e-s

Les projets de la Mission

• Un pivot : la Biennale Universitaire pour l'égalité

• Congrès International

• Manifestations Culturelles

Université de Paris-Est Créteil -

Collette Guillopé

La mission «Parité femme/homme» de l'université Paris-Est Créteil a été mise en place en septembre 2011 par la présidente de l'université.

La mission doit :

► proposer à la direction de l'université et aux conseils des solutions pour faire progresser la parité dans toutes les instances de l'université

► veiller à faire progresser les connaissances de l'université relative à ce sujet à travers le bilan social ou tout autre document envisageable ;

- ▶ participer aux colloques et groupes de travail nationaux et locaux sur le sujet ;
- ▶ animer la réflexion interne à l'université Paris Est sur le sujet, en lien avec les recherches menées sur le genre.

Ce temps d'échanges a été précieux pour mesurer les bonnes pratiques et bien-sûr les écarts et les résistances rencontrés.

Jeudi Après-midi : Atelier de travail des chargé-e-s de mission

Mission Egalité à l' IUFM Midi-Pyrénées

Bref historique de la question du genre à l'IUFM

- ▶ 1999 - 2002 : Organisation de semaines thématiques sous le thème « La mixité à la l'école »
- ▶ 1999-2004 : Constitution d'une équipe pluridisciplinaire intitulée « Mixité et Démocratie » sous la direction de Jeanne Fine.
- ▶ 2004-2011 : Constitution de l'équipe « Genre et Education » en partenariat avec le pôle Simone-Sagesse dans le cadre du PPF/ARPEGE
- ▶ 2007-2010 : Une première chargée de Mission à l'égalité entre les filles-garçons et femmes-hommes dans le système éducatif à l'IUFM, Véronique Lizan, nommé par le directeur de l'IUFM - Marc BRU
- ▶ Réalisation d'un colloque international : « Former les enseignant-e-s à l'égalité filles/garçons : l'avenir » en Novembre 2010 à l'IUFM Midi-Pyrénées. Aboutissement d'une longue histoire à la fois singulière au sein de l'IUFM et proche des études féministes menées à l'UTM, cette manifestation a vu le jour grâce à l'initiative de l'équipe Genre et Education de l'IUFM

Actuellement en 2011

- ▶ Continuité de la Mission égalité avec une nouvelle chargée de Mission
- ▶ Formations transversales communes et obligatoires sur « les politiques d'égalité des chances femmes et hommes » sur tous les sites de l'IUFM Midi-Pyrénées Toulouse (Albi, Auch, Cahors, Foix, Montauban, Rodez, Tarbes, Toulouse).



MARC BRU - DIRECTEUR DE L'IUFM MIDI-PYRÉNÉES

- ▶ Formations des référents égalité dans les établissements scolaires de la région Midi-Pyrénées en partenariat avec la Mission égalité du rectorat
- ▶ Collaboration avec des collègues à des projets intitulés « Relation Filles et garçons » mise en place et réalisation d'enquêtes sur la place des hommes et des femmes, des garçons et des filles dans l'environnement proche (famille, école, quartier, ville) avec les élèves a pour objectif :
 - De réfléchir sur la mixité au quotidien et la façon de l'appréhender dans son environnement
 - Améliorer les relations filles-garçons au sein du collège
 - préparer les élèves à la construction de leur projet professionnel
 - Se défaire des stéréotypes liés aux représentations des métiers

- ▶ Des accompagnements de projet avec des collègues

- ▶ Interventions régulières auprès d'élèves et des acteurs du système éducatif pour la mise en place d'un groupe de parole et de réflexion afin « d'améliorer l'orientation des filles ».

- ▶ UE optionnelle « Genre et Education » sur le site de Toulouse

- ▶ Suivi de mémoires sur la construction des stéréotypes Masculin et Féminin et Mixité à l'école

En janvier dernier, 11 des 17 chargées de mission Egalité, ou mission assimilée, des universités françaises se sont retrouvés à Strasbourg. Suivant une idée proposée par Isabelle Kraus, chargée de la mission Egalité-Diversité de l'Université de Strasbourg, ils et elles ont posé les bases de la création d'un réseau à l'échelle nationale.

Création de la Conférence Permanente des chargé-e-s de mission Egalité - Diversité des universités Françaises

Cette idée s'est concrétisée sous la forme d'une conférence permanente des chargé-es de mission Egalité - Diversité au sein des établissements d'enseignement supérieur et de recherche, dénommée : « Conférence Permanente Egalité Diversité » (CPED), dont les statuts ont été finalisés le 16 juin 2011 à l'Université Toulouse II - Le Mirail un haut lieu symbolique du féminisme

L'objectif de cette conférence est multiple : rassembler les chargé-es de mission des différentes universités françaises, échanger des pratiques afin de promouvoir et de favoriser l'égalité entre les femmes et les hommes ainsi que la diversité dans les universités, observer les situations sous cet angle et exercer une veille, avoir dans ce domaine un rôle fédérateur et transversal entre établissements d'enseignement supérieur et de recherche.

Toute université ayant un ou une chargé-e de mission Égalité, Diversité, ou assimilée, pourra être membre de la conférence permanente. L'espoir est qu'à côté des 17 universités actuellement éligibles, la centaine d'établissements d'enseignement supérieur et de recherche restant rejoindront la CPED en nommant un ou une chargé-e de mission dans leur établissement.

Le bureau provisoire comprend :

La présidente : Isabelle Kraus - Université de Strasbourg

La secrétaire : Laure Bonnaud - Paris Diderot - Paris 7

La trésorière : Noria Boukhobza -

Université Toulouse II - Le Mirail

Contacts : le siège social

Rachida Lemmaghti,

Responsable administrative Pôle Égalité Femmes-Hommes
- Université 7 Diderot

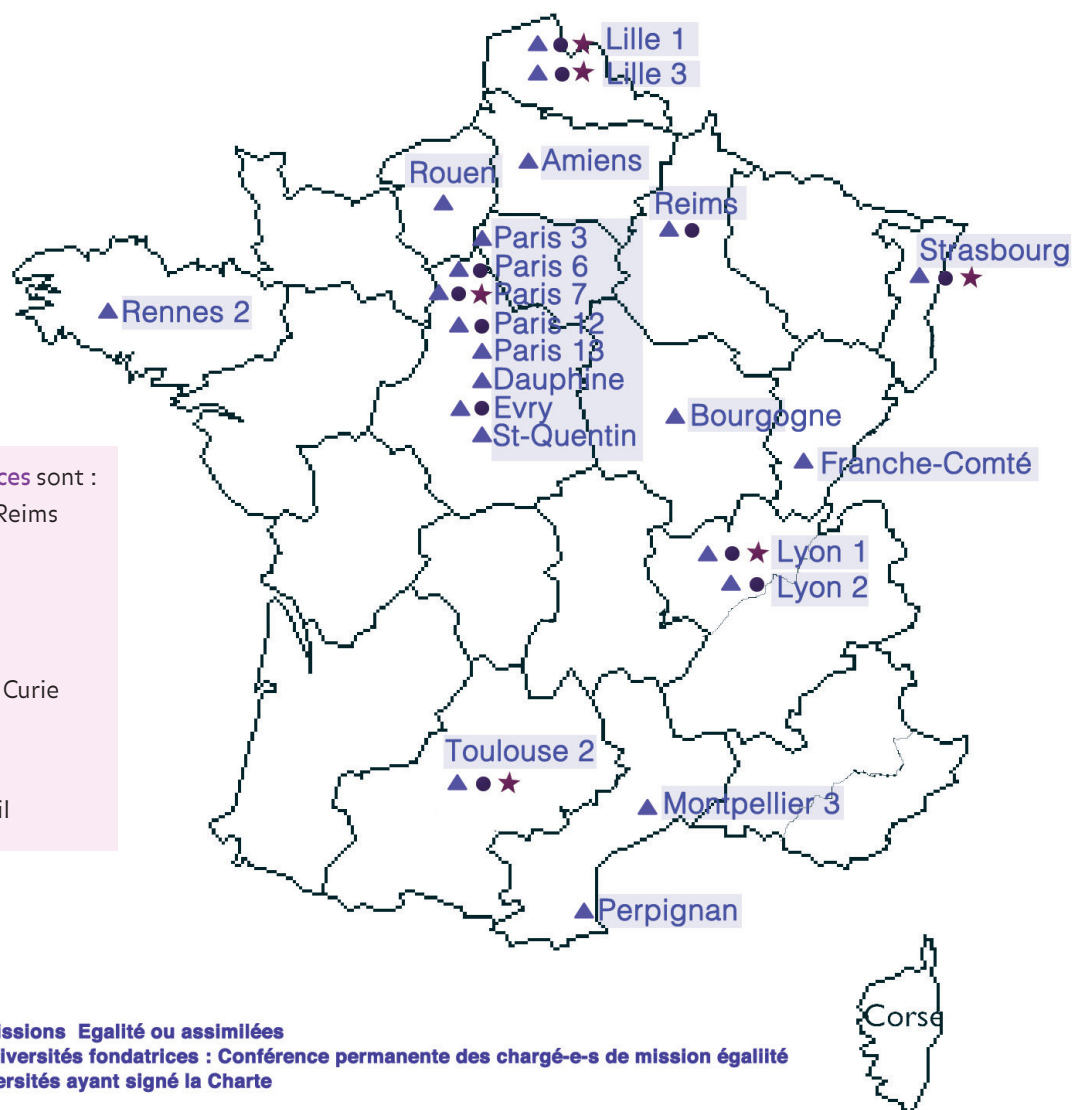
Tél. 01.57.27.64.32

rachida.lemmaghti@univ-paris-diderot.fr

Isabelle Kraus,

Présidente

Isabelle.kraus@unistra.fr



Les 11 universités fondatrices sont :

- U. Champagne-Ardennes, Reims
- U. d'Evry Val d'Essonne
- U. Lille 1
- U. Lille 3
- U. Lyon 1
- U. Lyon 2
- U. Paris 6 - Pierre et Marie Curie
- U. Paris 7 - Diderot
- U. Paris 12
- U. de Strasbourg
- U. de Toulouse II - Le Mirail

Vendredi 17 juin

Ouverture par M. Christine Jaillet : rappel de la place des femmes dans la recherche.

Les femmes et la recherche, toujours des freins :

- ▶ Elles continuent d'être relativement moins nombreuses que les hommes à préparer une HDR ;
- ▶ La tranche d'âge 30-40 ans représente encore pour beaucoup de mères de famille, une phase où il est difficile (facteurs matériels, facteurs psychologiques) de donner la priorité à ses activités de recherche ;
- ▶ Renouer avec la recherche et l'avancement de sa carrière lorsqu'on a marqué une pause ne va pas du tout de soi

Quelques chiffres sur l'Université de Toulouse II-le Mirail

- Les enseignant-e-s/chercheur
 - 2005 : 55% MCF femmes ; 27% PR femmes
 - 2009 : 55,7% MCF femmes ; 35,5% PR femmes
- On peut noter que le « plafond de verre » évoqué en 2005 s'est légèrement fissuré .

- La représentation dans les instances de décision : Composition sexuée des 3 Conseils

graphique à ajouter

- L'ensemble des données révèle une représentativité féminine assez inégale, imputable en partie à la prépondérance d'hommes en rang A.
- Les conseils : Un net progrès pour le CA; très relatif pour le CS; le CEVU continue d'être le lieu privilégié de présence féminine



MARIE-CHRISTINE JAILLET - VICE-PRÉSIDENTE DU CONSEIL SCIENTIFIQUE DE L'UNIVERSITÉ TOULOUSE II-LE MIRAIL

La Mission pour la place des femmes au CNRS

Conscient des évolutions de la société et souhaitant mobiliser toutes les énergies au service de la recherche, le CNRS s'est engagé dès 2001 dans une démarche pour améliorer l'équilibre entre les femmes et les hommes et a créé la « Mission pour la place des femmes au CNRS ». Placée auprès de la Présidence, la Mission agit comme un observatoire chargé d'impulser, de conseiller et d'évaluer la prise en compte du Genre dans la politique globale de l'établissement.

Son rôle est également de concevoir, de piloter et d'évaluer le plan d'action destiné à promouvoir l'égalité professionnelle au sein de l'organisme. Impulser des actions de sensibilisation et de communication envers les jeunes, et notamment les jeunes filles, et faire émerger de nouveaux modèles - notamment féminins - relève également de son champ d'actions. La transversalité de sa thématique la conduit à travailler en étroite collaboration avec l'ensemble des instituts scientifiques et des directions du CNRS, à l'échelon national comme régional. Au-delà du CNRS, la Mission est un partenaire des réseaux institutionnels nationaux, européens et internationaux.



PASCALE BUKHARI - DIRECTRICE DE LA MISSION POUR LA PLACE DES FEMMES AU CNRS

Recherche sur le Genre à MSH de Toulouse -

Présentation historique des recherches sur le genre dans l'université de Toulouse.

L'Université de Toulouse-Le Mirail a été historiquement pionnière en France dans le domaine. Rappelons qu'elle a organisé en 1982 le premier colloque national financé par le CNRS sur « Femmes, féminisme, recherches », qui a rassemblé 800 chercheurs et chercheurs, puis en 1989, le colloque international « Femmes et Révolution » pour le bicentenaire de la Révolution française. Cette spécificité s'est concrétisée par la suite par la création de postes d'enseignement et de recherche fléchés en histoire (M.-F. Brive) et en

sociologie (N. Lefeuvre). Le recensement national des enseignements et recherches sur le genre, effectué en 2004 par l'Association nationale des études féministes à la demande du Service des Droits des femmes et de l'égalité et de la Direction des enseignements supérieurs du Ministère, a confirmé le rôle central joué par les établissements toulousains dans la structuration de ce champ en France. En dehors de l'Île-de-France, la région toulousaine concentre à elle seule une part significative des unités d'enseignement sur le genre à tous les niveaux du cursus et bénéficie de l'apport de plusieurs équipes de recherche, dont le genre constitue un fil conducteur des projets scientifiques.

Le PPF ARPEGE (Approches pluridisciplinaires du genre) a été un premier jalon pour structurer les recherches et les enseignements sur le genre sur le site toulousain. De 2006 à 2010, il a réuni 11 équipes ou pôles de laboratoires qui comptent parmi eux l'IUFM (équipe Genre et éducation) . Il a créé le catalogue collectif Genre, ressource documentaire collective nationale en réseau piloté par Toulouse.

L'axe Genre de la MSHS-T prolonge et élargit ce regroupement avec d'autres partenaires. Cet axe fonctionne en réseau comprenant plus de 60 enseignants-e-s et chercheurs-es et plus de 45 doctorant-e-s réparti-e-s dans 12 laboratoires de l'UT2, de l'IEP/UT1 et de l'UT3. Il est inséré dans deux réseaux européens Genre : l'association européenne des études genres (AtGender) et le réseau thématique européen sur le Genre ATHENA, ainsi que dans les structures nationales majeures dans le domaine que sont la Fédération de recherche sur le Genre (RING) et le réseau genre des MSH piloté par la MSH de Tours.



SYLVIE CHAPERON - MCF

L'axe Genre, politiques d'égalité et sociétés se donne cinq objectifs principaux :

- ▶ Former un espace d'échanges scientifiques valorisant la pluridisciplinarité dans le cadre d'une politique de site

- ▶ Intégration des jeunes chercheurs et articulation recherche et enseignement
- ▶ Développer le partenariat d'expertise avec la société civile sur les politiques d'égalité (associations, institutions, entreprises, collectivités territoriales)
- ▶ Faciliter une politique d'échanges interuniversitaire par le développement des ressources existantes

- ▶ Former un espace intégré dans les réseaux nationaux et internationaux
- Quelques points ont été soulevés**
- Comment concilier vie professionnelle et privée
 - La question de la relève est évoquée
 - Transmission de cette thématique de recherche
 - Un débat autour de la crèche



J. MARTIN - MCF ECONOMIE - UT2

Vendredi après-midi

Les Politiques en faveur de l'égalité dans les collectivités territoriales de Midi-Pyrénées

« Une moitié de l'espèce humaine est hors de l'égalité, il faut l'y faire rentrer : donner pour contrepoids au droit de l'homme, le droit de la femme »



PELLEFIGUE NADIA - CONSEILLÈRE RÉGIONALE DÉLÉGUÉE À L'ÉGALITÉ FEMMES-HOMMES

Depuis cette affirmation de Victor Hugo, la cause des femmes a progressé. Lentement, mais sûrement : reconnaissance d'un statut civil propre, octroi des droits politiques, ouverture progressive des études et des emplois aux femmes, loi sur l'IVG....

Cependant, des écarts importants demeurent dans de nombreux domaines. A commencer par le monde du travail : les femmes sont minoritaires à occuper des postes de direction, leurs salaires sont moins importants, elles subissent d'avantage le chômage, le temps partiel non-choisi...

La décision prise par Martin Malvy de nommer, en 1998, une conseillère régionale déléguée à l'égalité hommes-femmes et à la parité a démontré que la Région est un niveau pertinent d'intervention dans ce domaine.

En 2010, le Président de Région nomme Nadia PELLEFIGUE, Conseillère Régionale Déléguée à l'Égalité femmes-hommes et à la parité. Les années qui viennent doivent apporter de nouvelles avancées. L'égalité Femmes-hommes ne progressera pas sous l'effet de mesures isolées.

L'égalité Femmes-hommes est un sujet transversal touchant tous les domaines d'actions des collectivités. Avec les moyens qui sont les siens, la Région mène des politiques d'égalité dans ses champs de compétences et s'attache à faire progresser l'égalité entre les femmes et les hommes en Midi Pyrénées

Objectifs de la mission

La Région Midi-Pyrénées met en œuvre, à travers ses différentes compétences, une politique volontariste en matière d'égalité entre les femmes et les hommes.

En 2007, elle est allée encore plus loin dans son engagement avec la signature de la Charte Européenne pour l'égalité dans la vie locale par Martin Malvy. Seulement un an après, un plan d'actions décliné en 18 mesures en lien avec ses compétences a été adopté par la Région pour l'égalité dans la vie locale.

- ▶ Sensibiliser contre les inégalités Femmes-Hommes, Filles- Garçons
- ▶ Agir contre les inégalités Femmes-Hommes
- ▶ Récompenser les actions de réductions des inégalités.

Expérience « de Réseaulument Egalité » dans le Gers

Depuis plusieurs années sur le département du Gers, Id3 Association avec le concours de nombreux partenaires (Délégation aux Droits des Femmes et à l'Égalité, Mairie d'Auch, Conseil Général, associations locales, ...) développe, dans une perspective d'approche intégrée, des actions significatives visant à réduire les inégalités entre femmes et hommes dans tous les domaines de la vie sociale.

Les acteurs et actrices qui, au fil des années, ont participé à ces actions ont souhaité aller plus loin dans la structuration du territoire au travers de cette dimension « égalité ». L'idée de la construction d'un réseau est née.



« RÉSEAULEMENT ÉGALITÉ DANS LE GERS » NICOLE PASCOLINI DÉLÉGUÉE DÉPARTEMENTALE AUX DROITS À L'ÉGALITÉ DU GERS ET ALAIN TACHÉ, PSYCHO-SIOLOGUE

Ce que signifie d'être signataire ...

- ▶ Démarche volontaire de chaque structure.
- ▶ Délibérer au niveau des instances de direction de l'intérêt de participer au réseau.
- ▶ Désigner un-e correspondant-e.
- ▶ Définir et Mettre en œuvre au moins une action dans l'année.
- ▶ Participer a minima aux réunions des correspondant-e-s du réseau (5 réunions dans l'année)

Nous avançons, en lien avec nos objectifs clairement identifiables par les personnes, avec les structures et les personnes là où elles en sont par rapport à ces questions d'égalité. Nous accompagnons les personnes et les organisations dans l'analyse de leurs pratiques professionnelles, de leurs options organisationnelles

Il est important de souligner, autre innovation, que nous assortissons cette Charte d'un plan d'action auquel les signataires s'engagent et que le/la correspondant-e égalité est chargé-e de mettre en œuvre. Ces actions, même modestes, sont à l'initiative des structures, conçues et réalisées par elles en fonction de leurs contextes particuliers, de leurs analyses de la place des hommes et des femmes dans leur secteur. Les correspondant-e-s sont accompagné-e-s et soutenu-e-s par l'équipe de coordination, notamment en vue de l'évaluation des actions. Nous concourons ainsi à développer une approche intégrée de l'égalité au sein des structures et, au-delà, sur le territoire du Gers.

Réseaullement Egalité contribue à démontrer qu'un territoire est non seulement structuré par des variables économiques, physiques ou géographiques, politiques et administratives, mais aussi par des variables philosophiques, idéelles. L'égalité comme concept clef et comme pratique fondamentale, ainsi que les notions connexes de non discrimination, d'empowerment, de démarche participative peuvent mailler, structurer un territoire. Les citoyens et citoyennes du territoire peuvent se rencontrer, se connaître et se reconnaître aux travers de l'Egalité. L'égalité est partie prenante de la structuration du territoire.



JOELLE BENTAYEB - CHARGÉE DE MISSION À L'ÉGALITÉ

La Ville de Toulouse est convaincue, qu'au delà des avancées législatives bien réelles, le rôle des collectivités locales consiste à mettre en œuvre des mesures concrètes et visibles dépendant de leurs compétences et prérogatives.

Le plan d'actions pour l'égalité des hommes et des femmes dans la vie locale 2011-2014

La citoyenneté repose sur l'égalité des droits politiques, économiques, culturels et sociaux. C'est pourquoi, le plan d'actions vise à corriger les inégalités dont sont victimes les femmes dans leur vie quotidienne en lien et en coopération avec les différentes institutions compétentes. Il s'agit là d'un enjeu majeur de démocratie, de justice et de développement.

Votée le 21 novembre 2008 au conseil municipal, la Ville de Toulouse a créé une commission extra municipale « Égalité hommes femmes dans la cité » où sont représentés 13 associations, 2 personnes qualifiées et 5 élu-e-s. La commission extra municipale a choisi 3 axes prioritaires pour ce plan d'actions :

1- La place des femmes dans la cité : améliorer les rythmes de vie et mieux concilier vie professionnelle, vie privée et familiale

Action 1 - Développer des modes de garde adaptés

Action 2 - Favoriser l'accès aux sports et aux loisirs

Action 3 - Intégrer la dimension du genre dans la politique des ressources humaines

2- La lutte contre les violences faites aux femmes

Action 4 - Améliorer l'accueil et l'accompagnement des victimes de violences faites aux femmes

Action 5 - Formation et sensibilisation des agents publics en contact avec les femmes victimes de violences

Action 6 - Animation commission thématique sur la prévention et la lutte contre les violences faites aux femmes du conseil local de sécurité et de prévention de la délinquance

Action 7 - Création et diffusion de supports de communication et de brochures sur des thématiques particulières relatives aux différents types de violences exercées sur les femmes

Action 8 - Organiser la journée internationale de lutte contre les violences faites aux femmes sur le territoire toulousain

3- Éducation et formation à l'égalité

Action 9 - Améliorer les rapports filles / garçons en travaillant sur les stéréotypes

Action 10 - Création du prix « Livre jeunesse égalitaire »

Action 11 - Actions de sensibilisation à l'égalité femmes-hommes auprès des jeunes

Action 12 - Actions de sensibilisation à l'égalité femmes-hommes auprès des encadrants de jeunes.



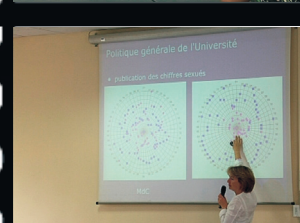
• Questionnement sur la mise en œuvre de réseaux

• Transversalité des politiques d'égalité au niveau de la région

• Enjeux de cette transversalité

• Echanges de pratiques pour contourner les blocages

Leurs forces mais aussi leurs faiblesses



CONFÉRENCE NATIONALE ÉGALITÉ-UNIVERSITÉ*

- Lancement officiel de la Charte Égalité
- Politiques égalitaires et enjeux institutionnels
- Politique d'Égalité en Midi-Pyrénées
- Ateliers de mise en œuvre

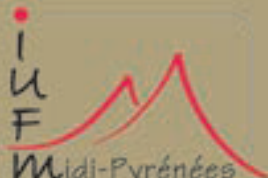
Manifestation organisée par l'Université de Toulouse II-Le Mirail en présence de :

Vincent Berger, président de l'Université Paris-Diderot et pilote du groupe « Égalité », Commission des moyens à la CPU ;

Agnès Netter, chef de la Mission de la parité et de la lutte contre les discriminations au Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche et l'ensemble des chargé-e-s de mission à l'Égalité des Universités de France.

* Coordination : Noria Boukhobza,
chargée de mission à l'Égalité Femmes-Hommes à l'UTM

UNIVERSITÉ
DE TOULOUSE
LE MIRAIL



16 et 17 juin 2011